

**Délibération n° 25-038**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE CAMBRAI**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du**

24 février 2025

**Secrétaire de séance**

Madame Virginie WIART.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février à 14 heures  
Le centre communal d'action sociale légalement  
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances  
sous la présidence de Madame WIART Virginie.  
En suite de convocation en date du 10 février 2025.

**Objet de la délibération**

Créations de postes.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 12

Effectif votant : 13

**Présent(s)** : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique  
Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José  
Pombal, Mme Sylviane Liénart, Mr Marc Derasse,  
Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mr  
Michel Mauprivez, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy,  
Mme Monique Bouquignaud, Mr Alain Delevallée.

**Absents, excusés, représentés** : Mr François-Xavier  
Villain, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie  
Labadens, Mme Brigitte Bracq, **Mme Sabine  
Cagnard donne procuration à Mme Dominique  
Cardon.**

**Dans le cadre de création d'emplois permanents :**

- 2 postes de médecins à temps plein pour le Centre Communal de Santé.
- 1 poste de coordinateur de santé à temps plein.

**Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité (emplois non permanents) :**

- 3 postes d'adjoint administratif à temps complet.

Les membres du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré **avec une abstention et douze voix pour** :

## DECIDENT

De se prononcer favorablement sur les créations de postes ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1  
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
Transmis à la Sous-Préfecture le :  
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente Déléguée, Pour la Vice-Présidente du CCAS  
La Vice-Présidente Déléguée  
Virginie WIART

~~Virginie WIART.~~

